



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP (DEPI)/MED WG.417/16



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

9 Juin 2015

Français

Original: Anglais

Réunion Points focaux du MED POL
Malte, 16-19 Juin 2015

Session conjointe Réunion Points focaux MED POL et REMPEC
Malte, le 17 Juin 2015

Point 9 à l'ordre du jour : Programme de Travail du MED POL 2016-2017

Pour des raisons d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Note du Secrétariat

Le présent document résume les activités proposées durant le biennium 2016-2017 dans le cadre de la Stratégie à Moyen Terme du PNUE/PAM (MTS) actuellement en cours de discussion avec les Points Focaux du PAM.

Vu qu'il s'agit du premier cycle biennuel de la MTS, le biennium 2016-2017 se concentrera sur les principaux résultats, gardant aussi à l'esprit le besoin de créer une base solide pour générer les résultats de la MTS à l'avenir, au-delà de 2017.

Le programme de travail proposé est conçu pour garantir ce qui suit:

- Assurer un alignement total sur la Stratégie proposée à Moyen Terme 2016-2021;
- Soutenir les Parties Contractantes pour consolider leurs capacités à mettre en place, d'une manière effective, les cinq protocoles de la Convention de Barcelone, relatifs à la pollution, avec un accent particulier mis sur les engagements juridiquement contraignants;
- Se concentrer particulièrement, d'une manière prioritaire, pour soutenir les Parties Contractantes à entamer la mise en œuvre et/ou se préparer pour mettre en œuvre les programmes de mesures envisagés dans le cadre des Plans d'Action Nationaux (PAN) pour réaliser un Bon Etat Environnemental (BEE) concernant les objectifs écologiques méditerranéens de l'approche écosystémique liée à la pollution;
- Soutenir les Parties Contractantes pour mettre à jour et poursuivre leurs programmes de surveillance de la pollution marine (charges et niveaux), renforcer leurs rapports, ainsi que développer et utiliser des seuils, des valeurs de référence et des critères d'évaluation communs, le cas échéant;
- Assurer une meilleure harmonisation et synergie, le cas échéant, avec les Conventions régionales et internationales relatives à la pollution, PNUE/GPA (Programme d'Action Global), UE MSFD (Directive-Cadre Stratégie pour le milieu marin) et les Directives-Cadres sur l'Eau;
- Garantir des synergies et des complémentarités communes avec le travail des Mers Régionales de l'UE, particulièrement pour la mise en œuvre, d'une manière coordonnée, des Plans Régionaux pour la Gestion des Déchets Marins, le cas échéant;
- Assurer le respect efficace des responsabilités du PNUE/PAM à l'égard des organes de direction de l'initiative H2020 de l'UpM et des programmes/projets y relatifs.

Ainsi, le programme proposé envisage un nombre d'activités principales répondant aux besoins suivants:

- Analyser, identifier et prioriser les éventuelles mesures requises pour réaliser le BEE;
- Mettre à jour les lignes directrices déjà en place pour prendre davantage en considération les CPD, BAT, BEP et BEE;
- Mettre à jour les programmes de surveillance et d'évaluation au niveau national et promouvoir les meilleures pratiques et les outils de soutien y relatifs;
- Mettre à jour et consolider, le cas échéant, le cadre législatif et politique national en place nécessaire pour la mise en œuvre des PAN mis à jour;
- Renforcer la participation publique et l'accès à l'information et soutenir les Parties Contractantes pour promouvoir l'accès aux données et aux informations portant sur la pollution marine sur la base des principes du SEIS et conformément aux décisions pertinentes de la CdP;
- Consolider davantage les structures institutionnelles aux niveaux national et régional qui soutiennent l'application et la mise en œuvre de la législation visant la réduction de la pollution;
- Mettre à jour les documents d'orientation technique pour promouvoir la mise en œuvre, à l'échelle nationale, des meilleures pratiques et des critères communs pour le Plan Régional clé – PAS/MED et les secteurs des PAN mis à jour;

- Mener des projets pilotes à une petite échelle pour mettre en œuvre des mesures sélectionnées (si les fonds deviennent disponibles) envisagées dans le cadre des Plans Régionaux pour la Gestion du Mercure et des Déchets Marins.

Le programme proposé s'articule autour de 6 résultats stratégiques et de 15 produits-clés à assurer à travers l'application de 36 activités principales. Un ensemble d'indicateurs à remplir par le Secrétariat est proposé pour évaluer la performance de la mise en œuvre du programme de travail associé à certains objectifs-clés. Le programme proposé est présenté à l'Annexe I du présent document.

Une description de la logique et des résultats stratégiques proposés dans le cadre des principales activités est présentée ci-dessous pour une référence plus facile.

Résultat stratégique 1.1

Facilitation et coordination de la mise en œuvre des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, ainsi que des programmes de mesures dans les Plans d'Action et les Stratégies en place à l'échelle régionale

La mise en œuvre des activités proposées permettrait aux points focaux de MED POL, en 2017, de passer en revue et d'envisager la possibilité de réclamer un mandat, si nécessaire, pour mettre à jour et se conformer, durant le biennium 2018-2019, aux annexes du Protocole relatif aux déchets dangereux, au vu des développements pertinents conformément à la Convention de Bâle. Cela contribuerait à assurer et à maximiser les synergies de travail du PNUE/PAM et de la Convention de Bâle. Une analyse similaire peut être effectuée pour les Protocoles «déversement» et «tellurique», le cas échéant.

Les Parties Contractantes ont convenu d'un nombre de calendriers, de mesures et de critères communs, faisant partie des Plans Régionaux adoptés. Toutefois, d'autres secteurs et contaminants peuvent être envisagés pour mettre en place des mesures régionales communes, y compris une mise à jour des mesures déjà existantes, le cas échéant, pour faciliter la mise en œuvre des Protocoles pour réaliser le BEE. A cette fin, une analyse en profondeur doit être effectuée pour examen et discussion par la réunion des Points Focaux de MED POL en 2017. En outre, on prévoit de continuer le travail pour négocier et convenir d'un nombre de concentrations EAC/BAC ou de valeurs seuils pour certains contaminants et d'autres polluants, le cas échéant.

Concernant les lignes directrices techniques, l'on propose de continuer le travail entamé durant le biennium actuel pour mettre à jour les lignes directrices concernant les déblais de Dragage, entamer la mise à jour des lignes directrices concernant les récifs artificiels dans le cadre du Protocole «Déversement» et mettre à jour les lignes directrices relatives au Dessalement dans le cadre du Protocole «tellurique» qui ont été approuvées en 2003 et 2004. Les lignes directrices mises à jour seront passées en revue dans le cadre de réunions d'experts avant leur soumission à la réunion des Points Focaux de MED POL en 2017 pour examen et approbation.

Résultat stratégique 1.2

Renforcer et mettre en œuvre les politiques et les législations de contrôle et de prévention de la pollution marine à l'échelle nationale, y compris à travers l'exécution

Les principaux objectifs des activités envisagées dans le cadre de ce résultat stratégique consistent à soutenir l'exécution des PAN mis à jour, portant, en particulier, sur le cadre réglementaire et le portefeuille d'investissements. Ainsi, les principales activités proposées sont les suivantes :

- Evaluer les priorités et les objectifs opérationnels du PAN par rapport aux objectifs du BEE et du PAS MED aux niveaux national, sous-régional et régional. Le rapport sera soumis à la réunion des Points Focaux de MED POL en 2017;
- Soutenir la simplification des objectifs opérationnels et des mesures y relatives du PAN dans les systèmes réglementaires et/ou juridiques nationaux suite à la demande du pays concerné (mettre l'accent sur la mise en place des mesures relatives au mercure, aux déchets marins et aux VLE/NQE/BEE);
- Développer et tester des critères communs, le cas échéant, pour le développement et la priorisation des projets du PAN en collaboration avec UfMS.

Consolider la durabilité financière de la mise en œuvre du PAN demeure une priorité élevée. Dans ce contexte, il est nécessaire de promouvoir les meilleures pratiques relatives à l'utilisation d'instruments économiques et de soutenir les pays afin de concevoir et de mettre en œuvre des instruments appropriés pour prévenir et contrôler la pollution et assurer un financement externe efficace pour les projets d'investissements. Les activités suivantes sont proposées à cette fin:

- Evaluer l'utilisation d'instruments économiques pertinents visant à promouvoir le contrôle et la prévention de la pollution, ainsi que les meilleures pratiques, et à développer les capacités pour l'application effective de ces instruments de politique;
- Evaluer et promouvoir l'utilisation des instruments et des incitations pour réduire l'utilisation des sacs en plastique à usage unique;
- Evaluer et promouvoir l'application de charges à des coûts raisonnables et un système « sans droit spécial » pour l'utilisation d'installations de réception portuaire.

Finalelement, durant le biennium 2014-2015, les Parties Contractantes à la réunion régionale portant sur les questions d'inspection environnementale, tenue en novembre 2014, et à la réunion régionale pour la lutte contre le trafic illégal de déchets dangereux, tenue en avril 2015, ont appelé le Secrétariat à soutenir et à fournir des outils mis à jour pour consolider le système des permis et soutenir la coordination à l'échelle du pays entre les différents organes pour consolider l'exécution. Dans ce cadre-là, les activités suivantes sont proposées:

- Développer une liste de contrôle pour consolider le système de permis afin de passer en revue les MTD - MPE proposés par les industries et proposer des valeurs appropriées d'émissions;
- Soutenir les mécanismes en place dans les pays concernés pour consolider la coordination des efforts avec les douanes afin d'obtenir les données relatives à l'export-import de déchets dangereux et avec d'autres autorités d'exécution.

Résultat stratégique 1.3

Surveiller et évaluer la pollution marine, y compris à travers les inventaires des charges de polluants pour l'environnement marin et côtier

Cette série d'activités est basée sur le travail en cours des Parties Contractantes dans ce domaine et vise à promouvoir davantage les pratiques de surveillance et d'évaluation, tout en tenant compte de l'approche écosystémique. En outre, les projets SEIS et EcAp devraient soutenir les activités énumérées ci-dessous:

- Soutenir les Parties Contractantes pour mettre à jour leur programme national pour la surveillance de la pollution qui est en harmonie avec le programme intégré de surveillance du PAM (OE 5, 9, 10, 11);
- Entreprendre un programme d'assurance de la qualité du programme coordonné de surveillance (eutrophisation, contaminants et déchets à l'échelle nationale et régionale), y compris des rapports d'assurance de la qualité et des formations y relatives;
- Développer de nouveaux protocoles de surveillance communs sur les déchets marins, les effets biologiques et l'eutrophisation et mettre à jour les protocoles y afférents déjà en place;

- Consolider les rapports concernant les NBB et PRTR dans un nombre de pays, y compris le contrôle de l'assurance de la qualité des données rapportées;
- Pour le suivi du travail actuel dans le cadre du processus de mise à jour du PAN, mettre à jour et publier des cartes d'évaluation de la pollution à l'échelle régionale et sous-régionale;
- Mettre à jour les évaluations thématiques sur l'eutrophisation, les contaminants et les activités de déversement, tenant compte de l'analyse des tendances;
- Développer et mettre à jour des fiches de données négociées avec les pays pour au moins 10 indicateurs, y compris les dictionnaires de données. Préparer les premières fiches de données des évaluations à l'échelle régionale et sous-régionale pour examen à la réunion des Points Focaux de MED POL, en 2017.

Résultat Stratégique 1.4

Assistance technique et orientation concernant des secteurs prioritaires

L'objectif de proposer les activités décrites ci-dessous consiste à apporter une orientation technique commune aux Parties Contractantes au niveau d'experts sur la base des meilleures pratiques existantes et des techniques disponibles. Les Plans Régionaux adoptés dans le cadre de l'Article 15 du Protocole "tellurique" apportent un grand nombre de guides sectoriels ou de lignes directrices techniques à développer ou à mettre à jour et le soutien nécessaire aux Parties Contractantes pour leur mise en œuvre. Durant le premier biennium de la MTS, les activités suivantes ont été proposées en attendant la mobilisation des ressources externes:

- Développer les lignes directrices relatives aux PRTR et des facteurs d'émission communs, comme étant l'une des recommandations-clés de la composante PRTR du projet SEIS mis en œuvre en 2014;
- Partager les meilleures pratiques relatives à la gestion des déchets, y compris la prévention et l'interdiction de la mise en décharge de déchets fortement calorifiques (particulièrement pour le plastique) pour soutenir la mise en œuvre du Plan Régional pour la Gestion des Déchets Marins (si les fonds externes deviennent disponibles);
- Promouvoir les meilleures pratiques en matière de pêche pour les déchets marins (couvrant tous les aspects pertinents y compris, p. ex. « dolly rope », gestion des déchets à bord, gestion des déchets dans les ports et pertes opérationnelles/coupures de filets (si les fonds externes deviennent disponibles);
- Développer un outil d'évaluation des risques pour identifier les emplacements de l'accumulation de filets fantômes qui menacent l'environnement et qui doivent être retirés (si les fonds externes deviennent disponibles);
- Collecter et disséminer des études de cas réussies de sociétés et d'initiatives apportant des solutions à la génération de déchets se transformant, en fin de compte, en déchets marins, et apportant des alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques.

Sous réserve de financement, toutes les activités relatives aux déchets marins seront mises en œuvre en collaboration avec le PNUE/GPA et ses partenaires internationaux. Des efforts particuliers seront déployés pour harmoniser le travail avec les Mers Régionales Européennes, respectivement les Commissions HELCOM, OSPAR et de la Mer Noire.

Résultat Stratégique 1.5

Renforcer les capacités à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale pour la surveillance, les inventaires de polluants, la mise en œuvre de politiques, l'autorisation et l'inspection, ainsi que la conformité avec les législations nationales

Les activités proposées dans le cadre de ce Résultat Stratégique visent à finaliser le travail mené durant le biennium actuel concernant l'état d'avancement de la gestion d'un nombre de secteurs-clés à

l'échelle nationale et régionale et à organiser des formations en ce sens. Les activités proposées sont les suivantes:

- Finaliser les fiches de données des huiles de lubrification, des batteries au plomb, des PCB et du Mercure et assurer la formation/le renforcement des capacités concernant la mise en œuvre des lignes directrices pertinentes;
- Consolider les capacités des pays en matière de surveillance, d'enquête et d'inspection et renforcer les législations relatives à la gestion et au mouvement transfrontalier des déchets dangereux;
- Organiser au moins une réunion du réseau méditerranéen informel sur le respect des obligations et l'exécution (Protocole « tellurique ») et garantir sa collaboration avec d'autres réseaux d'exécution pertinents;
- Contribuer à deux projets CAMP pour prendre en considération le contrôle et la prévention de la pollution conformément au Programme de Travail du PNUE/PAM;
- Organiser des séances de sensibilisation quant aux obturations dentaires contenant du mercure à l'adresse de la population générale et renforcer les capacités des cliniques dentaires quant à l'élimination sûre des obturations de mercure et à la bonne gestion de déchets.

Résultat Stratégique 1.6

Promouvoir la coopération à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale pour prévenir et contrôler la pollution marine

Les principales activités dans le cadre de ce Résultat Stratégique seront présentées sous le thème stratégique de la Gouvernance, en particulier la collaboration institutionnelle avec les partenaires-clés, comme les conventions des NU relatives à la pollution, la collaboration avec le PNUE/les Mers Régionales et le GPA (Plan d'Action Global), l'UpM H2020, l'UE - Mers Régionales, les partenaires ONG/PAM, AEE, CEE-ONU, etc.

Ces activités comprennent:

- Mettre en place un mécanisme de coordination à l'échelle régionale pour la gestion des déchets marins sous la houlette du PNUE/PAM avec les organisations partenaires, le secteur privé et la société civile, le principal objectif étant de promouvoir une action coordonnée des parties prenantes pour soutenir, d'une manière efficace, les Parties Contractantes, à mettre en œuvre le Plan Régional pour la Gestion des Déchets Marins;
- Garantir les responsabilités que le PNUE/PAM a assumé quant à l'initiative H2020;
- Etablir une collaboration et contribuer à la mise en œuvre de principaux projets externes portant sur les politiques et l'évaluation de la pollution marine dans la Méditerranée afin de tirer parti de leurs résultats et de leur expérience, particulièrement ceux relatifs aux aspects de recherche ; mener des activités communes et effectuer l'évaluation avec les Centres d'Activités Régionales (CAR) pertinents.

Sous le thème stratégique de la pollution, les activités suivantes sont proposées:

- Soutenir les Parties Contractantes dans le développement de matériels pour les programmes d'éducation sur les déchets marins, y compris les micro-déchets, pour les professionnels (si les fonds externes deviennent disponibles);
- Assurer la formation et soutenir le programme pour promouvoir l'entrepreneuriat dans certaines PME et Organisations de la Société Civile pour mettre en œuvre des solutions innovatrices afin de prévenir la génération de déchets se transformant en déchets marins et le passage à des alternatives sûres aux POP et aux produits chimiques toxiques.

Annexe I – Programme de travail proposé 2016 - 2017

Thème 1: POLLUTION MARINE ET TERRESTRE						
<p>Objectifs 2016-2017:</p> <p>1. Quatre outils de politique/réglementaires régionaux</p> <p>2. Quatre pays soutenus pour la mise à jour de leur système national réglementaire concernant le contrôle et la prévention de la pollution</p> <p>3. 21 pays soutenus pour la surveillance de la pollution et les données des inventaires, y compris les PRTR</p> <p>4. Quatre lignes directrices techniques mises à jour et soumises à la réunion des Points Focaux de MED POL</p> <p>5. Trois projets intégrés identifiés sur la base des critères de priorisation</p>						<p>Indicateurs 2016-2017:</p> <p>1. Nombre d'instruments et de politiques réglementaires pour le contrôle et la prévention de la pollution marine mis à jour et développés,</p> <p>2. Nombre de pays soumettant des rapports sur les niveaux et les charges de pollution annuelle pour les polluants faisant l'objet d'un accord.</p> <p>3. Nombre de lignes directrices nouvelles et mises à jour et d'autres instruments de mise en œuvre relatifs au contrôle et à la prévention de la pollution, y compris les outils CPD pour les secteurs-clés et les domaines de consommation et de production.</p> <p>4. Nombre de projets identifiés et/ou préparés pour éliminer les points chauds de pollution.</p> <p>5. Nombre d'entreprises, d'entrepreneurs, d'agents financiers et d'organisations de la société civile capables de promouvoir les solutions alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques et réduire les déchets marins.</p>
<p>Résultat Stratégique 1.1: Facilitation et coordination de la mise en œuvre des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, et les programmes de mesures dans les Plans d'Action et les Stratégies Régionales déjà en place.</p>						
No.	Résultats principaux	Principales activités	Moyens de mise en œuvre	Principal: CU ou composante	Autre: CU et/ou Composantes	Partenaires
1.1.1	Stratégies Régionales et Plans d'Action adoptés relatifs à la pollution mis en œuvre	1. Préparer une note de politique sur les éventuels programmes futurs de mesures de contrôle et de prévention requis pour réaliser le BEE, prenant en compte la liste mise à jour de contaminants, ainsi que les études existantes de secteurs prospectifs relatifs et du développement des moteurs	Consultation & Réunion Régionale/Réunion des PF de MED POL	MED POL	CPD/CAR, Plan Bleu	H2020 GEF AEE, ONUDI

		2. Mettre à jour deux lignes directrices du Protocole "Déversement"	Réunions Régionales & Consultation/ SSFA	MED POL	REMPEC	OMI, OSPAR, HELCOM
1.1.2	Critères communs développés ou mis à jour pour des secteurs ou des substances prioritaires clés et dans des zones de consommation et de production	3. Développer et négocier des critères communs (BAC et EAC) pour un nombre de contaminants	Consultation, Réunion régionale d'experts	MEDPOL	REMPEC	UE MSFD, AEE, OSPAR, HELCOM, JRC
		4. Evaluer le contenu des annexes des Protocoles tellurique, Déversement et Déchets Dangereux à la lumière des récents développements globaux et régionaux pour examen et suivi par la réunion des PF de MED POL en 2017	Consultation/Stage	MEDPOL		Convention de Bâle & Stockholm, Protocole de la Convention de Londres d'OMI Sur le Déversement, PNUE/GPA, UE WFD, UE MSFD
		5. Mettre à jour les lignes directrices de MED POL pour le dessalement	Consultation & Réunion régionale	MEDPOL	Plan Bleu et CPD CAR	UE SWIM, Projets régionaux pertinents
Résultat Stratégique 1.2						
Consolider et mettre en œuvre les politiques et les législations pour le contrôle et la prévention de la pollution marine au niveau national, y compris à travers l'exécution						
1.2.1	PAN adoptés (Art. 15, Protocole « tellurique ») mis en œuvre et les principaux résultats remis à temps	1. Evaluer les objectifs opérationnels et les priorités des PAN par rapport aux objectifs du BEE et de PAS MED à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale. Rapport soumis à la réunion des PF de MED POL en 2017	Consultation, Réunion régionale	MED POL	CU	H2020
		2. Soutenir la facilitation des objectifs opérationnels des PAN et des mesures relatives dans les systèmes réglementaires et/ou légaux nationaux dans 5 pays (l'accent mis sur VLE/NQE/BEE et Déchets Marins)	Consultation, SSFA	MED POL	CU	PNUE/GPA, H2020
		3. Développer et tester des critères communs, le cas échéant, pour le développement et la priorisation du projet PAN en collaboration avec UfMS	Consultation, régionale /Réunion	MED POL	CU, CPD/CAR et Plan Bleu	UpM, H2020, PNUE/GPA, ONUDI

1.2.2	Cadres réglementaires pour le contrôle et la prévention de la pollution et politique nationale, y compris l'exécution, la consolidation, la mise à jour et l'intégration dans les processus sectoriels et nationaux (incluant également le développement et la mise en œuvre des politiques concernant l'utilisation d'instruments économiques)	4. Développer une liste de contrôle pour améliorer les systèmes de permis afin de passer en revue les BAT et BEP proposés par les industries et suggérer les mêmes valeurs d'émission	Consultation, Réunion régionale/Consultation	MED POL		ONU DI, UE IPPC, REACH, H2020
		5. Soutenir la mise à jour du cadre réglementaire nationale pour promouvoir la prévention de la pollution marine, les outils de contrôle et l'application dans les secteurs-clés et les contaminants (POP, PCB, produits chimiques obsolètes, déchets dangereux)	Consultation, Réunion régionale, SSFA	MED POL		H2020, Conventions de Stockholm, Bâle, Minamata, PNUE Produits Chimiques
		6. Soutenir deux pays pour développer les plans de démantèlement du chlore et de la soude	SSFA, Consultation	MED POL	CPD/CAR	PNUE Produits Chimiques, Convention de Minamata
		7. Soutenir les mécanismes nationaux pour consolider la coordination avec les douanes afin d'obtenir des données relatives à l'import-export des déchets dangereux et avec d'autres autorités d'exécution	Formation et Réunions Nationales	MED POL	CPD/CAR	Convention de Bâle, ENFORCE, IMPEL, H2020
		8. Disséminer les meilleures pratiques portant sur l'utilisation des instruments économiques pour le contrôle et la prévention de la pollution à travers des publications, l'échange d'expériences et le renforcement des capacités ; aider les pays à établir des cadres légaux pour des accords volontaires et des systèmes de remboursement de dépôts	Consultation, Réunions régionales, visites d'étude	MED POL	Plan Bleu et CPD/CAR	H2020, TAIEX
		9. Evaluer et promouvoir l'utilisation d'incitations et d'instruments pertinents pour réduire l'utilisation de sacs en plastique à usage unique	Réunions/événements nationaux/sous-régionaux, SSFA, consultations	MED POL	CPD/CAR, Plan Bleu	H2020, OSPAR, HELCOM, Mer Noire

		10. Disséminer les meilleures pratiques et promouvoir l'application de charges à des coûts raisonnables et d'un système – sans droit spécial pour l'utilisation d'installations de réception portuaires et préparer un document d'orientation	Consultation, Réunion régionale	REMPEC	MED POL	OMI, OSPAR, HELCOM
Résultat Stratégique 1.3						
Contrôler et évaluer la pollution marine, y compris à travers les inventaires des charges de polluants pour l'environnement marin et côtier						
1.3.1	Programmes nationaux de contrôle des déchets et de la pollution mis à jour pour comprendre les indicateurs EcAp portant sur les déchets et la pollution et mis en œuvre avec les programmes réguliers d'assurance de qualité à l'échelle nationale et régionale et l'élaboration de rapports de données	1. Soutenir au moins 10 pays pour mettre en place un programme de contrôle national mis à jour, y compris les déchets marins et, le cas échéant, les micro-déchets, ainsi que le bruit sur une base pilote	Réunion, SSFA	MED POL	CU	AEE, AIEA, Quasimeme, DISIT, OSPAR, HELCOM
		2. Entreprendre un programme d'assurance de qualité du programme de contrôle coordonné (eutrophisation, contaminants et déchets à l'échelle nationale et régionale), y compris l'élaboration de rapports de qualité assurée	Réunions, LoA, SSFA	MED POL		AIEA, Quasimeme, DISIT, AEE (SEIS)
		3. Développer et mettre à jour des protocoles de contrôle communs sur les déchets marins, les effets biologiques et l'eutrophisation	SSFA/Réunions	MED POL	CAR/SPA	DISIT, Quasimeme, Medaset, OSPAR, MLTG, UE MSFD
1.3.2	Inventaires des charges de polluants (NBB, PRTR à partir de sources terrestres, d'activités offshore et de transport maritime) pour l'environnement marin et côtier, faisant l'objet de rapports réguliers et de mise à jour à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale, et soutenus par des systèmes d'assurance de qualité	4. Renforcer l'élaboration de rapports pour les NBB et PRTR dans 10 pays, y compris le contrôle de l'assurance-qualité des données	Consultations et Réunion régionale	MED POL	InfoRAC	EPRTR, AEE, Projet SEIS, CEE-ONU LRTAP,
		5. Cartes d'évaluation de la pollution mises à jour pour les déchets et les contaminants-clés avec les nouvelles informations à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale	Consultations	MED POL	Plan Bleu	AEE, Projet SEIS

1.3.3	Rapports d'évaluation thématique approfondis soumis à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale pour enrichir les indicateurs de mise en œuvre de PAS-MED et des PAN, l'élaboration de rapports sur l'Etat de l'Environnement (EE) pour les parties relatives à la pollution	6. Evaluations thématiques mises à jour sur les activités de déversement, les contaminants et l'eutrophisation	Consultations/SSFA	MED POL	REMPEC	AEE, H2020, Protocole "Déversement" de Londres, UE MSFD, UE WFD
		7. Fiches de données d'évaluation développées/mises à jour et négocier avec les pays pour au moins 10 indicateurs, y compris les dictionnaires de données	Consultations, Réunion régionale	MED POL	Plan Bleu et INFO CAR	AEE/SEIS, H2020, PNUE/Programme des Mers Régionales, EU MSFD, EU WFD
Résultat Stratégique 1.4 Assistance technique et orientation concernant les secteurs prioritaires.						
1.4.1	Outils pour le soutien de décisions et lignes directrices développés et mis à jour pour les substances-clés et les secteurs pertinents, prenant en considération les pratiques et les outils de la CPD, d'une part, et les meilleures techniques et pratiques disponibles, d'autre part. Les secteurs prioritaires comprennent les déchets marins, le dessalement, l'agriculture, le secteur industriel, les déchets dangereux, le déversement, le transport maritime et les activités offshore, y compris les systèmes d'inspection et de permis intégrés et le système d'autorisation efficace mis à jour	1. Développer des facteurs d'émission communs et des lignes directrices pour les PRTR	SSFA, Consultation/ Réunion	MEDPOL		H2020, Projet SEIS, AEE, ONUDI
1.4.2	Outils méthodologiques pour l'intégration de la CPD dans les zones prioritaires de consommation et de production, à l'instar du tourisme, des produits alimentaires, d'habitats et de	2. Partager les meilleures pratiques en matière de gestion de déchets, y compris la prévention et la prohibition de mise en décharge de déchets hautement calorifiques (particulièrement pour les produits en plastique)	Événements et réunions régionaux et sous-régionaux, SSFA	MEDPOL	CPD/CAR	SWEEPNET, H2020, OSPAR, HELCOM, Mer Noire

	biens manufacturés mis en œuvre et de nouveaux outils développés pour d'autres secteurs	3. Promouvoir les meilleures pratiques de pêche par rapport aux déchets marins (couvrant tous les aspects pertinents, y compris, p. ex. dolly rope dolly corde, gestion de déchets à bord, gestion de déchets dans les ports et pertes opérationnelles/coupures de filets	Réunions nationales/sous-régionales SSFA	MED POL	CPD/CAR, CAR ASP, REMPEC	GFCM, Accobams, PNUE/GPA, DefishGea3, OSPAR, HELCOM
		4. Développer un outil d'évaluation de risques pour identifier les emplacements où les accumulations de filets fantômes constituent une menace à l'environnement et doivent être enlevées	SSFA	MED POL	CAR/ASP, REMPEC	GFCM, Accobams, PNUE/GPA, DefishGear
		5. Collecter et disséminer des études de cas réussies de sociétés et d'initiatives apportant des solutions à la génération de déchets qui finiront en déchets marins et des alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques	SSFA	CPD/CAR	MEDPOL	Convention de Stockholm, H2020
Résultat Stratégique 1.5						
Renforcer les capacités à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale pour le contrôle, les inventaires de pollution, la mise en œuvre de politique, les autorisations et les inspections, ainsi que la conformité avec les législations nationales.						
1.5.1	Séminaires et programmes de formation tenus à l'échelle régionale et sous-régionale dans des domaines comme le contrôle de la pollution, les inventaires de polluants, la mise en œuvre de politiques, les lignes directrices techniques communes, les organes d'inspection et d'autorisation et la conformité avec les législations nationales	1. Finaliser les fiches de données de pays concernant les huiles de lubrification, les batteries de plomb, les PCB et le Mercure et assurer la formation/le renforcement de capacités concernant la mise en œuvre des lignes directrices pertinentes	SSFA, Réunions régionales/sous-régionales	MEDPOL	CPD/CAR	H2020, Convention de Bâle, IMPEL, REACH, ENFORCE
		2. Renforcer les capacités nationales pour lutter contre le trafic illégal, y compris le contrôle, l'investigation, l'inspection et l'exécution	SSFA, Réunions régionales/sous-régionales, Consultations	MEDPOL	CU	Convention de Bâle H2020, IMPEL, REACH, ENFORCE
		3. Renforcer le réseau méditerranéen informel sur la conformité et l'exécution (Protocole tellurique)	Réunion régionale, Consultation	MEDPOL	CU	H2020, INARE, IMPEL, ENFORCE

1.5.2	Projets pilotes mis en œuvre concernant les déchets marins, les POP, le mercure et les décharges illicites	4. Reproduire des projets pilotes sur les huiles de lubrification et les batteries au plomb dans 2 pays	SSFA, réunion nationale, consultations	MED POL	CPD/CAR	H2020, REACH, Conventions de Bâle et de Stockholm,
		5. Entreprendre l'élimination/la réduction des déchets marins et des projets pilotes pour la prévention des déchets marins	SSFA, réunion nationale, consultations	MED POL	CPD/CAR	GFCM, Accobams, GPA, DefishGear, Plastic Buster
1.5.3	Mesures de contrôle et de prévention intégrées de la pollution marine dans les projets de mise en œuvre du Protocole ICZM, les CAMP et les Evaluations de l'Impact Environnemental Stratégique	6. Contribuer à deux projets CAMP pour prendre en considération le contrôle et la prévention de la pollution	SSFA	MEDPOL	REMPEC	Projets et initiatives ICZM et MSP pertinents
1.5.4	Programmes de formation et de sensibilisation quant aux solutions CPD pour les alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques et réduction des sources en amont de déchets marins rejetés par les entreprises, les entrepreneurs, les institutions financières et la société civile	7. Sensibilisation quant aux obturations dentaires contenant du mercure à l'égard de la population générale et renforcement des capacités des cliniques dentaires quant à l'élimination sûre des obturations de mercure et la bonne gestion des déchets y relatifs	SSFA	CPD/CAR	MED POL	H2020, PNUE Produits Chimiques, Convention de Minamata
Résultat Stratégique 1.6						
Promouvoir la coopération à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale pour prévenir et contrôler la pollution marine.						
1.6.1	Coopération avec les parties prenantes à tous les niveaux développée et consolidée à travers des accords, l'échange des meilleures pratiques et les synergies	1. Soutenir les Parties Contractantes dans le développement de matériel pour les programmes d'éducation sur les déchets marins, y compris les micro-déchets, pour les professionnels	SSFA	MED POL	CPD/CAR	H2020, UE RSC
1.6.2	Réseaux et initiatives des entreprises, des entrepreneurs, de la société civile apportant des solutions contribuant aux alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques et réduire les sources en amont des déchets marins soutenus et coordonnés	2. Programme de soutien et de formation pour promouvoir l'entreprenariat dans certaines PME et Organisations de la Société Civile pour mettre en œuvre des solutions innovatrices afin de prévenir la génération de déchets qui finiront en déchets marins et la transition aux alternatives sûres aux POP et aux produits chimiques toxiques	CPD CAR	MED POL	SWEEPNET	